



Les 3 et 4 Février 2024

EPOUVILLE

Championnat Départemental 76 Salle

Le **Comité Départemental 76** et l'**Arc Club d'Epouville** ont le plaisir de vous inviter au **Championnat Départemental salle Adultes**. Il aura lieu **les samedi 3 et dimanche 4 février 2024** au gymnase Jacques ANQUETIL, chemin d'Argile à Epouville.

Le tir de qualification est sélectif pour les Championnats de France et Régionaux.

La phase de qualification pour les Arcs Classiques et les Arcs à Poulies se fait sur des blasons triples verticaux et sur blason unique pour les arcs Nus correspondant à la catégorie.

Toutes les phases finales se font sur des blasons triples verticaux.

Droits d'inscription : 7 €

Les chèques : sont à envoyer **ET UNIQUEMENT** à l'adresse suivante :

Patrice Charlet
178 Rue des Anciens Combattants
76430 ETAINHUS

A l'ordre de :

Arc Club d'Epouville

<http://www.arc-club-epouville.com>



| | Catégories | Ouverture du greffe inspection du matériel | Echauffement | Tirs de qualification – 2 x 10 volées de 3 flèches en 2mn Rythme AB-CD |
|----------------------|---|--|---------------|---|
| Samedi Après midi | <u>Arcs Classiques</u> S3F-S3H | 12h30 - 13h15 | 13h15 - 13h55 | 14h00 - 17h15 |
| | <u>Arcs à poulies</u> S1H - S2H – S3H <u>Arcs Nus</u> F –H | Phases finales Une heure après la fin des tirs de qualification Cérémonie protocolaire, Podiums Sitôt après les phases finales | | |
| Dimanche | <u>Arc Classique</u> S1F-S1H-S2F- S2H <u>Arc à poulies</u> S1F - S2F - S3F | 08h30 - 09h15 | 09h15 - 09h55 | Tirs de qualification 2 x 10 volées de 3 flèches en 2mn Rythme AB-CD 10h00 - 13h15 |
| | | Phases finales Une heure après la fin des tirs de qualification Cérémonie protocolaire, Podiums Sitôt après les phases finales | | |

ARBITRE PRINCIPAL : Monsieur Nicolas VARNIERE, PCDA

RECOMPENSES :

Les trois premiers archers de chaque catégorie seront récompensés.

ENGAGEMENTS :

Toutes les informations sur les conditions de participation se trouvent sur le [site internet du CD76](http://www.arc-club-epouville.com). L'inscription de chaque archer est obligatoire selon la procédure, définie par la commission sportive du CD76. La date limite de l'inscription et de son règlement est le 31 décembre 2023, cachet de la poste faisant foi.

INFOS :

Le port de chaussures de sport et de la tenue de club (ou blanche) est obligatoire. Les conditions sanitaires d'accès au gymnase seront celles en vigueur au moment du championnat.

RESTAURATION :

Une buvette sera à votre disposition sur place

